

Info



TOURISME DANS LE SUD DE L'OISE
Une stratégie commune
pour des trésors à découvrir ■ P.6



Brèves

L'AIRE
CANTILIENNE
SUR LES
RÉSEAUX

P.4



Mobilités

L'AIRE
CANTILIENNE
EN ROUTE POUR
UN AVENIR
DURABLE

P.8



Aqualis

NOUVEAU
PARKING

P.11

L'AIRE CANTILIENNE EN PHOTOS

FORÊT DE CHANTILLY

Le collectif "Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly", et les différents partenaires, se sont réunis le 4 février pour une deuxième conférence sur la sauvegarde de la forêt de Chantilly. Les participants ont pu notamment être informés sur l'avancée des travaux menés par les bénévoles et l'INRAE, et l'ensemble des acteurs.



HAUTS DE FRANCE PROPRES

Le vendredi 17 mars la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a participé à l'opération de nettoyage de la nature organisé dans toute la région des Hauts-de-France.

Le matin, des agents de la Communauté de Communes ont sensibilisé et accompagné des élèves des collèges et écoles primaires du territoire. L'après-midi, l'équipe de la CCAC a mené une opération de nettoyage aux abords des locaux de la Communauté de Communes.



REPAIR CAFÉ

Les derniers REPAIR CAFÉ organisés par les bénévoles et en partenariat avec la Communauté de Communes ont attiré beaucoup de visiteurs. L'objectif : inciter les habitants à réparer leurs appareils, revaloriser leurs vieux objets ou recoudre un vêtement déchiré, plutôt que de racheter. Retrouvez les dates des prochains REPAIR CAFÉ en page 5.



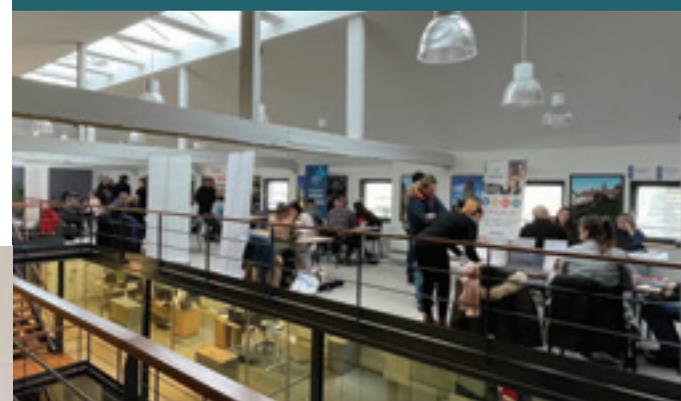
EMPLOI/ENTREPRENEURIAT

Le service développement économique de la Communauté de Communes a organisé lors du premier trimestre, deux rendez-vous pour l'emploi et l'entrepreneuriat dans l'Aire Cantilienne, qui ont eu lieu respectivement le 28 février et le 7 mars.

Dans le cadre de son partenariat avec Initiative Oise Sud la CCAC accompagne et finance les créateurs et repreneurs d'entreprise, ils ont été mis à l'honneur lors d'un événement le 28 mars.



RDV de l'ECO #5 sur le thème de l'utilisation du réseau social LinkedIn.
Rendez vous sur le site internet www.ccac.fr pour connaître les prochains événements



La première édition du RDV de l'Intérim qui s'est déroulée le 7 mars dernier a permis à une soixantaine de chercheurs d'emploi de rencontrer 8 agences de recrutement.



Une vingtaine de chefs d'entreprise a été mise à l'honneur pour leur création ou la reprise d'une société dans l'Aire Cantilienne. Des domaines variés et innovants. BRAVO à eux!

EDITO

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, c'est-à-dire que c'est qui organise le transport public (à l'exception des trains qui sont gérés par la Région). Si auparavant cette compétence était dévolue aux communes, elle a été transférée à l'intercommunalité à la suite de la loi du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités.

Pourquoi et dans quel but ? Parce que l'état a souhaité que les intercommunalités puissent proposer des services à une échelle plus pertinente en mettant en place des lignes de transport sur l'ensemble de notre territoire. Pour notamment relier les communes entre elles, permettre aux habitants de se rendre d'une commune à une autre pour leurs besoins personnels ou professionnels. Ou encore en mettant en place également des services de transport spécifiques afin de rejoindre les gares routières et ferroviaires.

C'est dans cette perspective que travaillent les élus de la commission transport et mobilité, afin d'assurer le bon fonctionnement des services actuels, tels que la Desserte Urbaine Cantilienne ou encore la Navette de Lamorlaye, mais aussi de les développer et d'instaurer des services complémentaires.

Vaste sujet, passionnant, très complexe mais au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous !

Favoriser l'usage des transports en commun, ou de la mobilité douce tel est le souhait de la Communauté de Communes, afin de répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, à savoir de réduire de près de 50% les émissions de Gaz à effet de serre d'ici 2050.

Pour cela, nous travaillons, en lien avec les communes, au développement des voies de circulation douce. Cela passe par la création de pistes cyclables, de voies dédiées et de partage de la voirie. Un état des projets en cours est détaillé en page 8 et 9 de ce magazine.

Retrouvez toutes les autres actualités de la Communauté de Communes dans ce magazine de l'Aire Cantilienne, nous abordons notamment le sujet du Tourisme, sujet éminemment important car l'économie de notre territoire en dépend. La stratégie mise en place avec la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise doit, nous l'espérons, favoriser la venue et le séjour de touristes sur le territoire. L'équipe de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis s'y emploie. Les beaux jours arrivent, nous vous invitons également à découvrir, redécouvrir les sites touristiques locaux.

Sachez que les élus de l'Aire Cantilienne et moi-même restons à votre écoute pour tout sujet que vous souhaiteriez aborder.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de l'Aire Cantilienne INFO.

François DESHAYES
Président de la Communauté
de Communes de l'Aire Cantilienne



Contactez les services de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne :

✉ contact@ccac.fr | ☎ 03 44 62 46 60 | vos démarches en ligne : 🌐 www.ccac.fr

Retrouvez l'actualité de l'Aire Cantilienne sur les réseaux sociaux : [f @airecantilienne](https://www.facebook.com/airecantilienne) | [i @airecantilienne](https://www.instagram.com/airecantilienne)

[in Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne](https://www.linkedin.com/company/airecantilienne) | [Aire Cantilienne](https://www.youtube.com/channel/UC...)

BRÈVES

PETITE ENFANCE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : LES DATES DES PROCHAINS RDV

Lieu d'Accueil Enfants Parents

de l'Aire Cantilienne | rencontres • partage • échanges

Qu'est-ce que le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ?

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de rencontre et d'échange entre parents ou adultes référents.

Le LAEP ouvre ses portes une fois par semaine sur une demi-journée.

► Prochains RENDEZ-VOUS du Lieu d'Accueil Enfants Parents :

- **Mercredi 14 juin** de 14h30 à 17h30 : Gouvieux, à la Maison du Relais Petite Enfance (Place Nümbrecht – à côté du Gymnase)
- **Samedi 24 juin** de 9h30 à 12h30 : Lamorlaye, Centre Social Rural (87 avenue de la Libération)
- **Mercredi 28 juin** de 14h30 à 17h30 : Gouvieux, à la Maison du Relais Petite Enfance (Place Nümbrecht – à côté du Gymnase)
- **Samedi 8 juillet** de 9h30 à 12h30 : Lamorlaye, Centre Social Rural (87 avenue de la Libération)

Pause des Rendez-vous du LAEP pendant les vacances d'été, reprise en septembre (dates et lieu sur le site internet de la CCAC ou en scannant le QR CODE)

Informations sur le LAEP de l'Aire Cantilienne

☎ 03 44 60 93 38

🌐 www.ccac.fr rubrique petite enfance

Scannez ce QR CODE pour retrouver toutes les informations sur les services petite enfance de la CCAC



TERRE DE CHEVAL

DEMANDEZ LA BROCHURE

Comme chaque année, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, édite une brochure à destination de ses habitants afin d'annoncer les événements, compétitions équestres et le calendrier des courses hippiques et des grands prix.

La brochure est téléchargeable sur le site www.ccac.fr et disponible en version papier dans les Mairies de l'Aire Cantilienne et chez les commerçants de votre commune.



AIDEZ LA PRÉSERVATION DES GRANDES ÉCURIES



Amoureux du cheval et admirateurs de ce site unique : contribuez à la refonte et l'animation du plus beau musée du Cheval au monde !

L'adhésion à la Société des Amis donne droit à de nombreux avantages :

- Entrée illimitée aux Grandes Écuries et au Musée du Cheval ;
- Réduction sur les spectacles de la Compagnie Équestre ;
- Coupe-file, parking gratuit...

Renseignements :

<http://www.amisdesgrandesecuries.org>

✉ contact@amisdesgrandesecuries.org

Association d'intérêt général loi 1901 pouvant donner droit à un reçu fiscal.

CULTURE - SORTIE

LA SCÈNE AU JARDIN, FESTIVAL DE THÉÂTRE DU 30 JUIN AU 24 SEPTEMBRE

Le Festival La Scène au Jardin se déroule tous les étés à Chantilly dans le splendide Théâtre de la Faisanderie, théâtre niché au coeur du Potager des Princes; ce ravissant théâtre en bois, posé dans un écrin de verdure et dont la scène repose sur un étang.

Pour sa seizième édition, le Festival vous invite à partager des moments d'émotion et d'enrichissement personnel grâce à une programmation exigeante et variée.

Avec ces 13 spectacles programmés, le Festival fait le choix de l'excellence, d'un théâtre populaire, accessible et généreux, qui donne à entendre le récit de notre humanité. Nos artistes invitées, animées par l'énergie et la fougue vous attendent pour vous faire connaître l'immensité de leur talent.

Programmation & billetterie :
www.lasceneaujardin.com



L'AIRE CANTILIENNE EN LIGNE !

La Communauté de Communes multiplie les canaux pour communiquer le plus largement possible sur les actions qu'elle mène et les services qu'elle propose aux usagers et habitants.

► Suivez la Communauté de Communes sur les réseaux sociaux :

📘 **Facebook** : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

📷 **Instagram** : @airecantilienne

🌐 **LinkedIn** : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne . Ce réseau s'adresse plus particulièrement aux partenaires et chefs d'entreprise de notre territoire afin de garder le lien et faire connaître les actions menées par le service développement économique mais également sur les sujets de développement durable.

► Abonnez-vous aux hashtags #Airecantilienne #aireauvert pour ne rien louper !

► Vous pourrez également consulter les deux sites internet : www.ccac.fr pour tout connaître sur la collectivité et ses services mais aussi www.aireauvert.fr pour tous les services et informations concernant la transition écologique dans l'Aire Cantilienne.

PROCHAIN REPAIR CAFÉS

Organisé par Créneau emploi en partenariat avec la CCAC

► Samedi 30 septembre 2023
de 14h à 18h à Lamorlaye, Château.

Renseignements :

☎ 03 44 21 65 80

✉ a.lejeune@creneau-emploi.fr



LA FORÊT DE CHANTILLY VUE SOUS UN AUTRE ANGLE

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, en partenariat avec l'Office National des Forêt vous donne rendez-vous pour mieux connaître la forêt :

► **Samedi 7 octobre 10h-12h – Avilly-Saint-Léonard**

Objectifs :

Comprendre les raisons du dépérissement de la forêt et les solutions mises en place pour la préserver. Découvrir et comprendre les méthodes de gestion forestière par l'ONF sur le domaine de la forêt de Chantilly.

Cette promenade est organisée dans le cadre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial.

+ d'infos : www.aireauvert.fr



TOURISME DANS LE SUD DE L'OISE : UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR DES TRÉSORS À DÉCOUVRIR

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a choisi depuis 4 ans d'associer ses moyens avec la Communauté de Communes voisine : Senlis Sud Oise, pour mener une vraie politique touristique, plus active, mieux ciblée, pour valoriser nos destinations voisines.

Leur localisation, leur patrimoine culturel et historique, leur cadre naturel verdoyant, ainsi que leur dynamisme avec deux parcs d'attraction, de grands événements culturels et sportifs, font de « Chantilly-Senlis » une destination rêvée pour découvrir, apprendre, explorer seul, en couple ou en famille.

Entretien :

Florence WOERTH, Vice-présidente en charge du Tourisme

Florence WOERTH nous confie la vision de l'Aire Cantilienne sur sa politique touristique et nous partage ses coups de cœur à découvrir ou RE découvrir.

Aire Cantilienne INFO: Comment l'Aire Cantilienne agit pour la promotion touristique ?

Florence WOERTH : La Communauté de Communes est compétente en matière de politique touristique. Elle élabore et oriente les actions à mener en matière de tourisme sur l'ensemble du territoire.

Pour financer la promotion touristique, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a instauré une taxe de séjour dont le montant par nuitée varie en fonction de la catégorie des hébergements. Cette taxe, payée par les touristes en vacances ou d'affaires, est collectée directement par les hébergeurs et reversée à la CCAC.

En 2022 : 616 188,33€ ont ainsi été collectés.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, comme la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise, verse une subvention à l'Office de Tourisme intercommunal dans le cadre d'une convention tri-annuelle. La politique déployée par l'Office de Tourisme présentée aux Communautés de Communes doit être en adéquation avec les objectifs donnés : Soutien aux événements à portée touristique sur le territoire, attractivité développée en faveur des hébergeurs et des restaurateurs, valorisation de nos monuments historiques, bref une communication offensive, structurée et largement diffusée.

Aire Cantilienne INFO : en 2018, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise ont lancé des réflexions pour une politique commune en matière de Tourisme.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Florence WOERTH : En effet, il y avait une volonté politique de rapprochement dans ce domaine. Les équipes de l'Office de Tourisme de Chantilly collaboraient déjà depuis de nombreuses années avec les équipes de Senlis. Nous avons compris rapidement que le visiteur ne se limitait pas aux sites touristiques d'un territoire et que surtout que son séjour était trop court (en moyenne une journée) alors que notre offre d'hébergement est très large, pour tous les budgets et surtout que la diversité de l'offre touristique de nos deux territoires, très complémentaire, méritait d'être valorisée globalement.

Nous avons donc réfléchi à l'élaboration d'une stratégie marketing et de communication qui a abouti notamment à la fusion des offices de tourisme de Chantilly et de Senlis. 3 objectifs ont été fixés pour ce nouvel Office de Tourisme commun :

1. Faire des visiteurs d'un jour des visiteurs d'un séjour permettant d'augmenter les nuitées chez nos hébergeurs,
2. accroître les retombées économiques de l'activité touristique tant au nord de notre région, en direction de l'Europe qu'au sud vers la région parisienne,
3. proposer une offre complète en direction de toute forme de tourisme et plus efficiente par un meilleur conseil au visiteur.



Aire Cantilienne INFO: Quels sont les atouts majeurs de notre territoire en matière de tourisme ?

Florence WOERTH : En tout premier lieu, je dirai notre environnement, cet écrin de verdure offre une réelle parenthèse pour un séjour de quelques jours. Ce cadre est bien sûr propice aux activités de plein air mais pas seulement, de nombreux événements culturels et sportifs, animations familiales, trouvent une autre dimension dans ces paysages d'exception. La diversité de l'offre touristique est telle qu'il faut revenir plusieurs fois avant de connaître toutes les expériences, il y en a absolument pour tous les goûts. L'agenda que l'Office de Tourisme édite montre également à quel point notre territoire est dynamique et divers. Nos grands acteurs tels que le Domaine de Chantilly, l'Abbaye de Chaalis, Senlis et sa cathédrale ne ménagent pas leurs efforts pour développer l'offre d'exception.

Ensuite, notre localisation. À deux pas de Roissy, à 25 min en train de Paris,



Jardin japonais au Potager des Princes, inauguré en avril 2023

(suite de l'interview)



La diversité de l'offre touristique est telle qu'il faut revenir plusieurs fois avant de connaître toutes les expériences, il y en a absolument pour tous les goûts.

conjuguée à une offre de transport suffisante pour se rendre et se déplacer au sein de nos deux territoires. Tout est possible : en voiture et en transport en commun mais aussi à vélo et même à cheval. Des tracés de randonnées pédestres et équestres sillonnent notre territoire permettant de le découvrir autrement.

Aire Cantilienne INFO: Pouvez-vous nous livrer vos 3 coups de cœur touristiques dans l'Aire Cantilienne ?

Florence WOERTH : Cela est difficile tant il y a de sites touristiques incroyables dans l'Aire Cantilienne et chez nos voisins, tels que le Château de Chantilly avec ses expositions temporaires et le musée Condé et les grandes écuries. Mais peut-être que nous pourrions inviter les lecteurs à découvrir ou redécouvrir d'autres sites peut-être plus confidentiels...

Je recommande notamment à nos lecteurs de se rendre, au détour d'une promenade, aux troglodytes, situés à Gouvieux. Une rue atypique et pleine de charme où la roche abrite des habitations, des ateliers d'artistes, une chambre d'hôte et l'association des vignerons de Gouvieux qui produit une boisson pétillante (à consommer avec modération). À découvrir toute l'année !



Les troglodytes de Gouvieux, un lieu insolite dans l'Aire Cantilienne

Le charmant village de Plailly ne se résume pas uniquement au Parc Astérix. La commune abrite un très joli parc naturel : la Cavée du Gué. Découvrez sa flore et apercevez sa faune grâce aux postes d'observation et aux panneaux d'interprétation installés sur le site. Une visite bucolique à coupler avec une promenade dans la commune de Mortefontaine pour découvrir les paysages qui ont inspiré les écrits de Gérard de Nerval (1808-1855) et les peintures de Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875).



La Cavée du Gué à Plailly, laissez agir la nature !

Enfin, le dernier coup de cœur, est à Chantilly : une balade historique et divertissante allant du potager des Princes, voyage familial entre les fleurs et les animaux, qui abrite le théâtre de la Faisanderie et un tout nouveau jardin japonais, au Musée de la Dentelle ou deux expositions par an ravissent les visiteurs, "Faire passer le jour" est à admirer depuis le 1^{er} avril.

N'oubliez pas de consulter le site internet de l'Office de Tourisme CHANTILLY-SEN LIS qui vous fournit bon nombre de renseignements pour (re)découvrir l'Aire Cantilienne et la région de Senlis et par lequel vous aurez bientôt accès à une plateforme de réservation de séjour.

Idées sorties

C'est le printemps, réappropriez-vous votre patrimoine touristique !

Le sud de l'Oise ce sont des centaines d'opportunités de visites, de sorties, de balades... découvrez ou redécouvrez votre patrimoine touristique !

Tourisme vert : le sud de l'Oise, un cadre idéal !

Au cœur du Parc Naturel Régional « Oise - Pays de France », entre forêt et campagne, vous profiterez des espaces verts, pour de grandes randonnées pédestres, cyclistes ou équestres.

Rendez-vous sur le site : www.chantilly-senlis-tourisme.com ou flashez le QR CODE avec votre smart phone pour trouver quelques idées de sorties les week-ends et cet été.



Portrait



Olivier MALHERBE (deuxième à gauche), Directeur de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis, a pris ses fonctions en mars 2023. Il aura pour mission de travailler avec les équipes pour développer la notoriété et l'attractivité de la destination Chantilly Senlis, la Rencontre de la Nature et de l'Histoire, avec l'ensemble des acteurs du territoire, et continuer de créer des expériences et des circuits qui font sens pour nos visiteurs en excursion à la journée ou en séjour.

À un an des JO 2024 à Paris, il sera également impératif de tout mettre en oeuvre pour accueillir la relance du marché touristique international.

L'Office de Tourisme Chantilly-Senlis en quelques chiffres

Accueil des visiteurs à l'Office de Tourisme (bureaux de Chantilly et Senlis) : **27 737 visiteurs** + 25,2% par rapport à 2022

Site web de l'Office de Tourisme www.chantilly-senlis-tourisme.com :

254 300 visiteurs uniques + 35,5% par rapport à 2021

Accueil des groupes :

283 groupes / 7610 personnes + 54% par rapport à 2021 représentant un chiffre d'affaires global : **266 417€**

Bureau d'information de Chantilly
73 rue du Connétable
03.44.67.37.37



MOBILITÉ

L'AIRE CANTILIENNE EN ROUTE
POUR UN AVENIR DURABLE !

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Plan Déplacement Mutualisé (PDM), la communauté de communes s'est fixée des objectifs concernant la réduction des consommations d'Énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des déplacements et celle des émissions de Gaz à effet de Serre des transports, un des secteurs le plus émissif du territoire de l'Aire cantilienne.

La volonté des élus est donc de développer et promouvoir la mobilité douce et l'offre de service des transports en commun pour répondre aux objectifs fixés par le PCAET et pour un territoire plus durable !

Etat des lieux :

La contribution des déplacements et
des transports au changement climatique

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne s'est engagée, avec deux autres Communautés de Communes voisines (Senlis Sud Oise et Pays d'Oise et d'Halatte) dans une démarche pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial du Sud de l'Oise, afin d'établir un bilan, et fixer des objectifs à atteindre en termes de réduction des consommations d'énergie, de réduction des gaz à effet de serre (GES), responsables du réchauffement du climat.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Un premier diagnostic a établi que les émissions de CO₂ dans le Sud de l'Oise sont principalement propagées par les transports avec une forte part des énergies fossiles.

Consommations d'énergie
- 44 % en 2050

Emissions de gaz
à effet de serre (GES) :
- 53 % en 2050

Le Plan Climat Air Energie fixe des objectifs précis à atteindre d'ici 2050 :

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire :

- ▶ De réduire la part de la voiture individuelle de 25 % en encourageant les habitants à changer de mode de déplacement au profit des transports en commun par exemple.
- ▶ Augmenter à 30 % en 2050, la part des énergies renouvelables (Electrique, BioGaz, Hydrogène) au sein du parc de véhicule.

Plusieurs actions sont à mettre en place, que l'Aire Cantilienne et ses partenaires ont déjà engagé, pour certaines :

1. Encourager le développement du covoiturage et des transports à la demande.
2. Renforcer les actions en faveur de la mobilité électrique (densification du maillage de bornes de recharge, places de stationnement réservées, autopartage...).
3. Rapprocher les lieux de vie pour faciliter les déplacements par une revitalisation des centres-bourgs et un maintien des commerces de proximité.
4. Améliorer les liaisons entre les différents modes de transport (trains, vélos, bus...).
5. Promouvoir le recours aux modes actifs de déplacement (infrastructures, pistes cyclables, signalétique...).
6. Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de transition énergétique dans le secteur des transports.

Mise en œuvre du Schéma
Directeur Cyclable
Des projets en cours dans
l'Aire Cantilienne

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne est compétente pour la création de voies de circulation douce permettant de relier les communes entre elles, ou permettant de relier les services, infrastructures et gares (ex : voies de circulation douce qui permet de se rendre à la Gare d'Orry/Coye créées en 2016).

En 2002, l'Aire Cantilienne s'est dotée d'un premier Schéma Directeur Cyclable avec la création d'un premier réseau de pistes (entre 2004 et 2007). Le nouveau schéma validé en 2021, vise à favoriser l'usage quotidien du vélo en développant à terme, un maillage continu et sécurisé d'itinéraires cyclables. L'objectif est d'aménager 27 kms de linéaire dans les 12 prochaines années qui s'ajouteront aux 63 km déjà existants.

Pour compléter un maillage cyclable intercommunal, les communes agissent à leur niveau car elles restent compétentes et responsables de la création de pistes et d'itinéraires cyclables au sein de leur territoire.

▶ Piste cyclable Chantilly > Lamorlaye via le
mont de pô (le long de la RD 1016) (2 kms)

Maîtres d'Ouvrage : Communauté de Communes et Ville de Chantilly

Coût total du projet : 1 153 820 euros HT (estimation février 2023)

Participations financières obtenues :

- Etat (fond Mobilité active) : 216 236 euros
- Conseil départemental : 228 840 euros

Cette voie de presque 2kms permettra aux cyclistes de relier les communes de Chantilly et Lamorlaye de façon sécurisée.

Le premier tronçon entre Lamorlaye et le Mont de Pô a été réalisé.

Le second tronçon entre le Mont de Pô et le croisement de l'avenue du général Leclerc et de

(suite développement des itinéraires cyclables)

l'avenue de bourbon démarrera en septembre 2023 pour une durée de 4 mois.

La Ville de Chantilly et la Communauté de Communes sont en co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux.

▶ Piste cyclable La Chapelle-en-Serval > Survilliers (2,2 kms)

Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes

Coût total du projet : 1 447 592 euros HT (estimation Janvier 2023)

Participations financières (demandes en cours) :

- Conseil Départemental : 203 500 euros
- Etat (Fond Mobilité Active) : 898 822 euros • Fond Européen (FEDER) : 300 000 euros

Cet itinéraire cyclable en bordure de la RD 1017 est à l'étude depuis septembre 2022 (faisabilité technique et estimation des coûts en cours)

Cette voie de circulation douce d'une largeur de 3m, séparée de la circulation routière permettra de relier La Chapelle-en-Serval à la gare de Survilliers-Fosses (RER D et futur TER Roissy-Picardie).

▶ Piste Cyclable La Chapelle-en-Serval > Parc Astérix > Plailly

Maître d'Ouvrage : Communauté de Communes

Coût total du projet : étude en cours

L'Aire Cantilienne a entamé une réflexion depuis le début d'année 2023 pour la réalisation d'un itinéraire cyclable en bordure de la RD 118, permettant de se rendre à vélo au Parc Astérix. Pas si fous ces gaulois ! En effet cela permettra aux jeunes saisonniers de se rendre au parc plus aisément. Et à terme, permettre aux clients des hôtels du Parc Astérix balades de parcourir à vélo le territoire de l'Aire Cantilienne.

▶ Itinéraire « touristique », trace de la Trans'Oise Chantilly > Senlis, où en est-on ?

Maître d'Ouvrage : Conseil départemental

Cette future voie douce relie la Communauté de Communes de l'Aire cantilienne et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise. Elle se situe sur un ancien délaissé ferroviaire situé dans le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, dans le site inscrit de la Vallée de la Nonette et le site classé du Domaine de Chantilly.

Son tracé et ses caractéristiques ont été précisément définis en concertation avec le PNR Oise Pays de France, la DREAL et l'Architecte des Bâtiments de France.

Un passage inférieur sous la RD330 à la sortie de Senlis est prévu pour une évidente raison de sécurité. Le tracé à Vineuil-Saint-Firmin contournera la scierie par le nord permettant de relier Apremont à ce projet.

Un démarrage des travaux est prévu avant la fin 2024, une première phase pourrait être menée sur la promenade d'Egmont, aujourd'hui propriété de la commune de Vineuil-Saint-Firmin.

Une véritable opportunité de tourisme vert et cyclable dans le sud de l'Oise.

Transports en commun

Développement des services pour plus de mobilité

Flexobus « Transport collectif à la demande » :

Ce service de transport collectif à la demande a été expérimenté en mai 2022 pour les communes de La Chapelle-en-Serval, Mortefontaine et Plailly.

Ce service gratuit, qui fonctionne sur réservation, propose aux habitants des communes concernées de se rendre à différents endroits de la Communauté de Communes (Chantilly, piscine intercommunale Aqualis à Gouvieux, Senlis, centre commercial à La Chapelle-en-Serval, ...) leur permettant de faire leurs achats, pour leur démarche auprès des administrations, de se rendre à leur rendez-vous médicaux ou encore à la piscine intercommunale Aqualis.

Prochainement, le service sera étendu aux communes d'Apremont, Avilly-Saint-Léonard et Vineuil-Saint-Firmin, retrouvez toutes les informations sur le site internet www.ccac.fr

La Desserte Urbaine Cantilienne (DUC) à Chantilly et La Navette à Lamorlaye, deux réseaux gérés par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} juillet 2021 (date du transfert de la compétence des communes vers l'intercommunalité).

Les contrats d'exploitation de ces réseaux arrivant à échéance en 2023 pour le Réseau La Navette et en 2024 pour le DUC, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne lance une étude pour le renouvellement des marchés et la recherche d'optimisation. Les nouveaux contrats interviendront en septembre 2024. C'est l'occasion d'étudier la mise en œuvre de nouvelles lignes de bus régulières pour compléter l'offre existante et de nouveaux services de mobilités.

COÛT DU
SERVICE
37 000 € HT/AN

FLEXOBUS

Une nouvelle billettique pour
une nouvelle ère de mobilité

La nouvelle carte Pass Pass arrive sur notre territoire. Cette carte permettra de voyager plus facilement dans toute la région Hauts-de-France en bus, car et TER. Les usagers pourront y héberger tous leurs titres, qu'ils relèvent du réseau TER Hauts-de-France, des réseaux de transport en bus de la région ou des réseaux de l'Oise. Découvrez comment la nouvelle billettique va simplifier les déplacements.

Côté usagers

Les nouvelles cartes Pass Pass seront envoyées dans le courant du mois de juin, par voie postale. Elles seront utilisables à partir du 10 juillet 2023.

Les + de la nouvelle billettique

#1 : dématérialisation des titres. Les titres et carnets pourront être dématérialisés, sous la forme d'un QR Code à présenter dans le bus.

#2 : récupération de ses titres. Les usagers auront la possibilité de récupérer leurs titres de transports en cours de validité sur un nouveau support Pass Pass.

#3 : gain de temps via le compte Mobilité unique.

Utilisateurs des pass OISE MOBILITÉ, surveillez votre boîte mail, les informations arrivent !

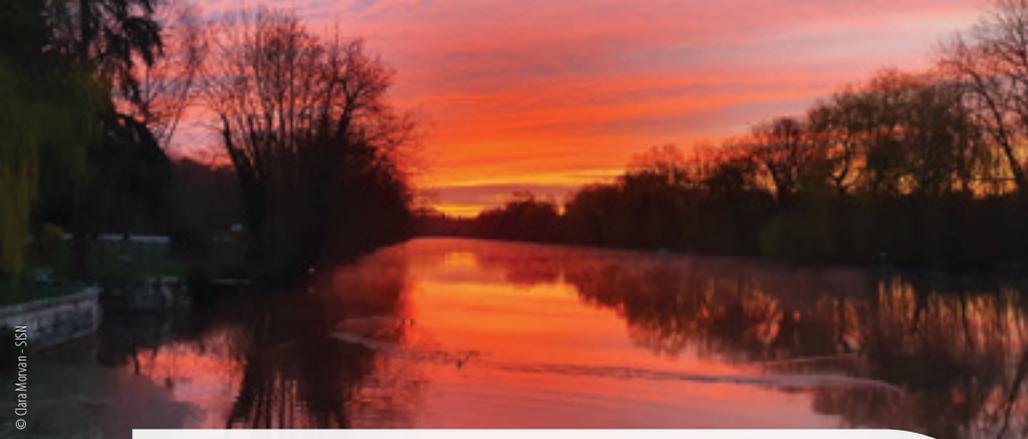
« Hydrogène »

Une solution durable
pour la mobilité dans
l'Aire Cantilienne

Au côté du développement des transports en commun et des mobilités douces, l'énergie hydrogène est un des leviers de lutte contre le changement climatique inscrit au plan d'action et sa production à l'échelle des territoires et son application dans la mobilité apparaît comme une solution d'avenir.

C'est pourquoi la Communauté de Communes a initié en 2022 une réflexion au sein d'un groupe de travail dédié. La rencontre de deux acteurs de la production et de la distribution de l'Hydrogène ont permis aux élus communautaires membres du groupe de travail, une meilleure connaissance des enjeux et des avancées de cette filière émergente.

La Communauté de Communes va donc lancer une étude d'opportunité pour le développement de la mobilité hydrogène. Cette étude va être réalisée avec le soutien du Pôle Energie des Hauts de France.



EAU LA RESSOURCE EN EAU EST PRÉCIEUSE, PRÉSERVONS LÀ !

Depuis le début de l'année 2023, le département de l'Oise est en déficit hydrique. La pluviométrie n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques. Compte tenu de cette sécheresse exceptionnelle la préfète de l'Oise a pris un arrêté portant sur le passage en vigilance des Bassins versants de la Nonette et de la Thève, pour lesquels nous sommes concernés sur notre territoire. D'autres secteurs de l'Oise sont passés en alerte ou en alerte renforcée.

La préservation de la ressource en eau relève de notre responsabilité collective (particuliers, professionnels, collectivités). Cette situation précoce nous amène à nous interroger sur nos usages et nos consommations dans notre quotidien :

- ▶ Installer une chasse d'eau double flux,
- ▶ Vérifier la présence de fuite,
- ▶ Installer des réducteurs de pression sur ses robinets et sa pomme de douche,
- ▶ Limiter son temps sous la douche,
- ▶ Optimiser le remplissage de son lave-linge et son lave-vaisselle,
- ▶ Choisir des méthodes de jardinage économes en eau (paillage, récupérateur d'eau, arroser le soir...)

SÉCHERESSE ÉCONOMISONS L'EAU
USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Limiter les arrosages des jardins
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau

SÉCHERESSE ÉCONOMISONS L'EAU

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Opter pour des cultures moins exigeantes en eau

POUR ALLER PLUS LOIN

▶ Décryptage des causes de la sécheresse en France, des actions menées pour y faire face et des mesures pour économiser l'eau. Site du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et du Ministère de la Transition Energétique : <http://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

▶ Consulter les arrêtés de restriction d'eau <https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/L-eau-et-les-milieux-aquatiques/Secheresse>



▶ Syndicats intercommunaux pour la gestion de l'eau : Syndicat Intercommunal du SAGE de la Nonette www.syndicat-sage-nonette.fr

SITRARIVE Syndicat mixte du bassin versant de la Thève (SITRARIVE) - Email : contact@sitrarive.fr Téléphone : 03 44 21 64 00

EQUIPEMENTS



AQUALIS DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À LA PISCINE AQUALIS

La Communauté de Communes investit dans de nouveaux aménagements à la piscine Aqualis pour le confort des usagers mais également pour la performance énergétique du bâtiment.

Travaux

Un nouveau parking pour l'été

Victime de son succès, la piscine Aqualis est un équipement très fréquenté et notamment en période estivale. Lorsque la Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) est atteinte, le parking est souvent plein, obligeant les usagers à se stationner aux abords de la piscine à l'extérieur de son enceinte. Ce stationnement anarchique cause des problèmes de sécurité et de nuisance pour les riverains de la piscine. Les élus de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ont donc engagé la réalisation de travaux pour étendre le parking sur une parcelle existante de la piscine.

Ces travaux ont été réceptionnés et permettent d'accueillir 98 véhicules supplémentaires pour l'été. Les aménagements végétaux du nouveau parking seront réalisés après la période estivale.

Montant des travaux : 325 832,84 € TTC.



98 véhicules pourront être se stationner sur ce nouvel espace

Des petits travaux d'aménagement ont été également réalisés, permettant de maintenir des services et un équipement de qualité :

- ▶ Fourniture et pose d'un store extérieur pour ombrage de la salle cardio fitness, d'un montant de **8 541.24 € TTC**
- ▶ Remplacement du chalet pour la surveillance du bassin extérieur d'un montant de **18 780.07 € TTC**. Ce nouveau chalet permettra aux maîtres-nageurs de surveiller le bassin dans de meilleures conditions.
- ▶ Installation d'un nouveau panneau d'information digitale pour une meilleure communication auprès des nageurs et usagers de la piscine Aqualis.

C'EST L'ÉTÉ À AQUALIS :

Programme été 2023 dès le lundi 3 juillet (passage aux horaires d'été) :

▶ Stages natation : pour apprendre ou se perfectionner (dès 6 ans ou après test)

▶ Matinées famille :

Jeux extérieurs en accès libre tous les matins (Molki, Mikado Géant, Jeux de plage divers...) & structure gonflable : 9h30 à 12h30

Jeux intérieurs le matin en semaine dans le bassin d'activités (bouées, ballons, jeux gonflables...) : 10h à 12h



▶ Pass été : venez profiter de la piscine en illimité

- PASS Saison valable deux mois juillet et août du 1er juillet au 31 août, réservé aux résidents de l'Aire Cantilienne*
- Piscine illimitée enfant (moins de 16 ans) : 40 €
- Piscine illimitée adulte : 50 €
- Piscine + bien-être illimités (réservé aux majeurs) : 80€
- *Sur présentation d'un justificatif de domicile de 3 mois Commercialisation à partir du 19 juin, uniquement à l'accueil.

Retrouvez toutes les informations concernant la piscine Aqualis sur le site internet piscineaqualis.fr ou en scannant le QR CODE à l'aide de votre smartphone



03 44 58 49 00

piscine intercommunale Aqualis

Amélioration énergétique Résultat de l'étude

Pour des raisons écologiques et économiques, l'Aire Cantilienne a entamé une réflexion d'optimisation énergétique sur son centre Aqualis.

Une étude a été initiée début d'année 2023, conduite par un bureau d'études spécialisé dans le domaine des centres aquatiques.

À la suite d'une phase de diagnostic, et la comparaison de nombreux scénarii, tant au niveau travaux qu'exploitation, des investissements sont actuellement à l'étude pour optimiser les performances énergétiques du site.

INFO

Terre de Cheval

Tout savoir sur l'agenda des
événements équestres et hippiques
dans l'Aire Cantilienne



scannez moi



Directeur de la publication : Le Président de la CCAC • Rédacteur en chef : Benoît Morel • Rédaction : CCAC - service communication •
Secrétariat : 03 44 62 46 65 - communication@ccac.fr • Maquette : CCAC - Service Communication

Photos-Illustrations : CCAC - Service Communication / couverture : CCAC - Service communication Jardin japonais du Potager des Princes à Chantilly - dernière de couverture : ©scoopdyga
Impression : Imprimerie Bedu - 24 000 ex